



## APPEL À CANDIDATURE



### Académie de composition Léo Delibes 2023/2024 dirigée par Thierry Escaich et organisée par le Festival des forêts

**Thierry Escaich**, professeur au CNSM et membre de l'académie des Beaux-Arts, est depuis 2019 « compositeur en résidence » au Festival des forêts. Outre de permettre au public du festival de connaître mieux un des grands compositeurs de son époque, cette résidence procure aussi l'occasion d'organiser une académie, destinée à des étudiants avancés en composition ou à des compositeurs en début de carrière, qui a pour objectifs de fournir un cadre à la transmission par un maître reconnu et de mettre en lumière le travail des stagiaires.

Organisée en **trois sessions** :

- **1<sup>ère</sup> session de l'Académie du 11 au 13 juillet 2023**
- **2<sup>e</sup> session de l'Académie** - octobre 2023 (2 jours)
- **Fin mars 2024** pour la transmission des partitions et déchiffrage (1 jour)

Cette Académie réunira un petit nombre (3 à 4) de compositeurs. Pendant ces cinq jours, le temps des participants se partagera entre des rencontres avec Thierry Escaich et l'écriture, sous sa supervision, d'une pièce brève (2' à 5') pour trio avec flûte, violoncelle et piano.

L'Académie 2023-2024 est organisée cette année avec la collaboration de **Joséphine Olech**, **Christian-Pierre La Marca** et **Gabriel Durliat**. Elle donnera lieu à une **présentation publique le jeudi 13 octobre 2023 à 18h** à laquelle les jeunes compositeurs seront conviés.

Les pièces écrites lors de l'académie seront exécutées dans le cadre d'un concert placé à la fin du 32<sup>e</sup> Festival des Forêts qui aura lieu entre le 21 juin au le 15 juillet 2024 (date à déterminer).

La participation à l'Académie est gratuite ; le Festival des forêts ne prend pas en charge le voyage jusqu'à Compiègne mais il organise et prend en charge l'hébergement et les repas des participants à la **Villa du Châtelet à Choisy-au-Bac**.

La sélection des participants se fera sur dossier. Ce dossier doit être envoyé au Festival des forêts par mail : [aletuppe@festivaldesforets.fr](mailto:aletuppe@festivaldesforets.fr).

Ce dossier comprendra :

- Un CV détaillé avec photo
- Des exemples (partitions et si possible enregistrements) d'œuvres réalisées
- Un bref courrier exposant la motivation à participer à l'académie

Tout renseignement peut être demandé en écrivant à l'adresse mail ci-dessus ou en s'adressant au bureau du festival, **tél. +33 3 44 40 28 99**.